

LES ASSOCIATIONS LOCALES

PARTENAIRES DU CONGRÈS

qui sont-elles ?

VÉLOCITÉ MONTPELLIER

Vélocité agit pour augmenter la part des déplacements à vélo et promeut l'usage de la bicyclette en lien avec les transports en commun.

Vélocité organise des événements, prend des initiatives à l'intention des scolaires, actifs, familles, partis politiques, pouvoirs publics, pour développer l'usage du vélo et réduire le recours à l'automobile.



LE VIEUX BICLOU

Le Vieux Biclou est une institution à Montpellier depuis 2005. L'association promeut l'écomobilité et la vélonomie en proposant cours de vélo-école pour adultes, vente d'occasion, initiation à la mécanique, marquage Bicycode, ateliers mobiles et bourses aux vélos. Le Vieux Biclou travaille aussi auprès des entreprises et collectivités territoriales en proposant des animations pro-vélo.





VÉLO PAYS DE L'OR

Vélo Pays de l'Or a pour but de faire la promotion et faciliter l'utilisation du vélo comme moyen de transport, en toutes circonstances (travail, école, loisirs, shopping.) et pour tous les âges. L'association s'engage également pour défendre les intérêts et la sécurité des cyclistes dans l'agglomération du Pays de l'Or.

LE BONHEUR À VÉLO

Le Bonheur à Vélo est une vélo-école associative et itinérante qui dispense la formation du Savoir Rouler à Vélo au sein des écoles montpelliéraines et pendant les vacances scolaires. L'association forme des stagiaires à l'encadrement de séance de vélo-école tout public lors de formations Initiateur Mobilité à Vélo et accompagne des institutions au déploiement le programme SRAV.



la roue libre de Thau



LA ROUE LIBRE DE THAU

La Roue Libre de Thau est l'association des cyclistes de Sète et du Bassin de Thau qui promeut l'usage du vélo comme moyen de déplacement quotidien. Créée en juin 2015, l'association compte 250 adhérents convaincus de l'intérêt de développer l'usage du vélo en ville afin de favoriser les déplacements, la qualité de vie et les échanges humains.

